

Opinion

D.R.
Suzanne Gabriels

Expert en prévention du tabagisme
à la Fondation contre le cancer

■ La protection des intérêts des citoyens de l'Union européenne devrait être la priorité numéro un des institutions européennes.

publié son infographie annuelle sur la "Présence déclarée de l'industrie du tabac dans l'environnement décisionnel de l'UE". Cette analyse met en lumière des investissements financiers et humains colossaux pour faire pression sur les institutions européennes et bloquer des mesures de santé.

À la traîne

Malgré les mesures prises pour contrer ces influences, le lobby du tabac n'a pas cessé de peser sur les élus européens: en 2022, près de 20 millions d'euros sont dépensés en activités de lobbying au niveau européen pour freiner les politiques de santé publique, notamment sur la révision des directives sur le tabac.

Aujourd'hui, l'UE reste à la traîne sur un certain nombre de questions, notamment la réglementation de la publicité, l'émergence de nouveaux produits et les comportements addictifs provoqués chez les jeunes.

En 2021, l'UE a lancé le plan "Europe's Beating Cancer Plan" avec l'objectif ambitieux d'une génération sans tabac en Europe d'ici 2040, en s'efforçant d'atteindre un taux de tabagisme inférieur à 5%. Cependant, la révision et l'adoption de nombreuses mesures de lutte antitabac ont tout bonnement disparu des agendas, discrètement, et sans aucune justification. De quoi être sérieusement interpellé!

La Fondation contre le cancer, avec Smoke Free Partnership (SFP) et l'ENSP (European Network for Smoking and Tobacco Prevention), demande l'adoption immédiate de mesures visant à accroître la transparence, conformément aux re-

commandations de la médiatrice européenne: obliger les commissaires et les hauts fonctionnaires à publier en ligne toutes leurs réunions avec l'industrie du tabac et rendre obligatoire l'inscription de ces réunions au registre de transparence de l'UE.

Traité mondial

En vertu d'un traité mondial, la Convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT-FCTC), la Commission se doit de protéger les politiques de santé publique de toute ingérence commerciale. Dans la pratique, cela signifie bloquer les lobbyistes de l'industrie du tabac qui s'impliquent dans la politique antitabac. Pourtant, même si l'une des principales raisons de l'éviction de Dalli était la rencontre avec l'industrie, le code de conduite des commissaires ne mentionne toujours pas spécifiquement le lobbying en faveur du tabac et les règles concernant les contacts avec l'industrie varient en fonction des directions générales (seule la DG Santé adopte une approche beaucoup plus restrictive). Par conséquent, l'industrie du tabac est toujours en mesure de peser sur des questions telles que l'emballage, les taxes, et les recommandations en matière d'espaces sans tabac.

La protection des intérêts des citoyens de l'Union européenne devrait être la priorité numéro un des institutions européennes. Néanmoins, la présence des lobbies, comme le montre le film *Une affaire de principe*, peut fausser les politiques en donnant la priorité aux intérêts des cigarettiers plutôt qu'à la santé des citoyens de l'Union.

OPINION

C'était un petit jardin...

■ Il y avait, dans le centre de Bruxelles, à un jet de pierre de la Grand-Place, un petit jardin. Qui s'est fondu dans la ville.

Muriel
Claude
Écrivain

Cher jardinier,
Il y avait, dans le centre de Bruxelles, à un jet de pierre de cette Grand-Place que vous avez tant habitée et racontée, un petit jardin.

Ou plutôt un petit bout de terrain resté vague qui avait échappé, par on ne sait quelle magie, aux spéculations immobilières, aux destructions brutales, aux laides constructions.

Il se trouvait au coin de la rue du Fossé aux loups et du piétonnier de la rue Léopold, juste à côté de la Monnaie.

Formé de deux grands pans de murs aveugles et d'une clôture, il contenait la présence fruitée, opulente, d'un grand et vieux figuier.

Comment était-il venu s'implanter à cet endroit qu'il débordait de toutes parts?

Les larges paumes de ses feuilles aimaient l'humidité de notre climat.

Il était voluptueux et accueillant.

L'envie de se blottir contre son tronc ou de s'asseoir sous la tente de son feuillage dense était tentante, apaisante.

Un lieu. Dans la ville. Au milieu du passage des bus, des voitures, du flot dense des piétons de la rue Neuve.

Sentir le parfum dégagé par sa présence était un voyage, bref, inattendu, intense.

Le temps des pas qui permettaient de faire le tour de ces quelques mètres si résolument à l'écart.

Sur l'un des murs aveugles poussait une vigoureuse vigne vierge.

Elle surplombait le figuier de plusieurs mètres, lui donnant un arrière-plan, végétal, lui aussi.

Bruissant d'insectes et d'oiseaux.

En automne, je voyais de loin sa coulée pourpre sur les briques, flux et flot de velours couleur sang, rideau de scène de théâtre ou d'opéra.

Ces deux compagnons faisaient la paire, leurs élans volubiles et sauvages nous comblaient et nous narguaient.

Et puis un jour, n'est-ce pas une fable, il y eût une grue pour extraire de cette terre où il était si bien arrimé, le figuier... Sous les yeux ébahis de quelques badauds, ce grand arbre s'est trouvé entre ciel et terre, sa motte de ra-

cines exposée à la lumière, après l'ombre du souterrain.

La grue l'a soulevé par-dessus un toit pour le faire descendre dans la cour patio d'un hôtel.

L'arbre était tout proche de son ancien jardin mais il ne pouvait plus le voir. Les piétons devenant les clients de l'hôtel.

C'était la veille de l'hiver.

Malgré les soins et l'arrosage, au printemps suivant, il a bien fallu constater qu'il n'avait pas survécu à la transplantation.

Ce fut le tour de la vigne.

N'entend-on pas dire parfois que les feuilles mortes, surtout quand elles sont nombreuses, salissent rues et trottoirs, même un petit jardin.

La vigne fut arrachée, arrachée encore car ses racines étant restées dans le sol, elle tenta une seconde percée, contrée par un cimentage massif, une couche de peinture blanche pour rendre au mur sa propreté originelle.

Le petit jardin devint alors une aire de jeux, soigneusement encadrée, avec un portillon d'entrée dont la fermeture et l'ouverture sont sous contrôle.

Un écriteau indique aux passants: "Cette aire de jeux est gérée par la cellule zones vertes de la Ville de Bruxelles".

Mais il n'y a plus de vert dans cette zone.

Sur l'un des murs blanchis, une fresque urbaine a été peinte à grand renfort d'échafaudages.

C'est elle qui a remplacé le figuier.

Une balançoire, un tunnel, un toboggan, une grenouille poubelle qui dégorge continuellement des canettes et des emballages plastiques et un banc... sont posés sur un fin revêtement sablé jaune qui crisse sous les semelles.

De temps à autre, certains promeneurs profitent de cette halte, sans ombre, chauffée à blanc par les canicules estivales ou détremnée par les pluies.

La fresque sera bientôt remplacée par une autre fresque, elle est en partie recouverte d'un enduit noir goudronné.

L'aire de jeux est fermée en attendant l'inauguration du nouveau décor.

À présent, la balançoire est amputée de son siège, le banc est très sale, la grenouille n'en peut plus d'avoir le ventre ballonné de détritrus. Ils ont tout en-vahi.

Le petit jardin a disparu. Il s'est fondu dans la ville.

Il est devenu comme elle.

Et pourtant, chaque jour de cet étrange printemps, perché sur une toiture dominant tant de chantiers, le chant d'un merle.